



Commission régionale  
« Environnement &  
Biologie subaquatique »

### *Week-end « Initial » BIO du 17 - 18 Décembre 2016 :*

Ce WE s'adresse prioritairement à tout licencié FFESSM qui prépare le "Formateur Bio 1" (remise du carnet pédagogique) et aux FB1 souhaitant valider l'aptitude "formation PB2" (remise de la Fiche de suivi) - cf. Annexe 1

### *Les objectifs visés et les contenus prévisionnels (cf. Annexe 2)*

- \*Préparation / Présentation d'un exposé
- \*Utilisation des moyens de communication
- \*Réglementation (organisation et fonctionnement de la commission)
- \* Vérification des connaissances PB1 - PB2

\* **Rendez-vous samedi 17/12/2016 à 09 h 30** au Lycée de la Mer et du Littoral de Bourcefranc (17320)

**Planning du WE en attaché** (Annexe 2)

**PREVOIR** : le **pique-nique** pour le midi de samedi et dimanche - des bottes ou des chaussures ne craignant pas l'eau (marée basse le dimanche à 14h00 - coef 80), des vêtements chauds (éventuellement), coupe-vent, couteau, loupe, appareil photo, vos livres Bio de chevet, ... - possibilité de repas en commun au restaurant le samedi soir (18-20 €)

### **Bulletin d'inscription ci-dessous à retourner à :**

Alain PARACHE 07 rue du Temple 17320 LUZAC  
(06 20 26 07 72) ([alain.parache@educagri.fr](mailto:alain.parache@educagri.fr))

**(frais d'inscription = 16 € /personne) :**

***FICHE D'INSCRIPTION ci-dessous***



Nom :

Prénom :

Niveau technique :

Date et lieu de naissance :

Votre niveau Fédéral en Bio :

Niveau Bio préparé :

Cours déjà faits en Bio 1 (durée, thèmes abordés) :

Cours déjà faits en Bio 2 (durée, thèmes abordés) :

*Tél portable (nécessaire) :*

*E-Mail (indispensable) :*

*N° de licence (indispensable) :*

*N° du club (nécessaire) :*

*Adresse :*

Tranche d'âge : moins de 18 ans  18-60 ans  plus de 60 ans

***Souhaite m'inscrire au WE Bio Initial du 17-18 décembre 2016***

***(Inscription retenue dès réception de cette Fiche dûment complétée, accompagnée d'un chèque de frais techniques de 16 euros à l'ordre du CIALPC***

*Je souhaite dîner dans un restaurant le samedi soir :* oui non *(rayer la mention inutile)*

***Signature***

## Le WE Bio initial 2016 (17 & 18 décembre)

La commission "Environnement et Biologie subaquatique" du CIALPC propose chaque année un WE dit "initial" préparant à différents modules du FB 1.

La priorité est donnée aux plongeurs Bio 2 souhaitant préparer le FB 1, au FB1 stagiaires et au FB1 (\*) souhaitant valider l'aptitude "formation PB2".

(\*) cf. Fiche de suivi des FB1 (accès des FB1 actuels aux prérogatives du nouveau cursus FB1)

La formation FB1 commence par un test de connaissance et se poursuit par des modules pédagogiques. **Les modules doivent être passés dans l'ordre chronologique 1 puis 2 :**

### CONTENUS DE LA FORMATION FB 1 (cf. Manuel de l'encadrant Bio, mars 2016)

\* **Module 1 : test de connaissance (aptitude formation PB2)**

\* **Module 2** : module pédagogique constitué de 7 compétences - durée minimale 16 heures (cf. Guide du Responsable de Commission et du Moniteur Fédéral de Biologie Subaquatique)

- \* Préparation/présentation d'un exposé
- \* Utilisation du matériel de laboratoire
- \* Utilisation des moyens de communication
- \* Encadrement Biologie de palanquée
- \* Réglementation (organisation et fonctionnement de la commission)
- \* Savoir évaluer un plongeur biologie niveau 1
- \* Savoir évaluer un plongeur Bio niveau 2 (cf. module 1)

**Encadrement Bio** : au moins un FB 2.

**Jury d'Examen** :

- Le Président de la Commission Régionale organisatrice ou son représentant qui fait office de Président de jury
- Un Formateur Biologie 2ème degré (FB2) minimum

**Prérogatives** :

-Initiation à la connaissance du milieu subaquatique au sein d'un Club, d'une Commission Départementale ou Régionale.

-Organisation et encadrement de stages de niveau 1 et 2 biologie (au regard de ses prérogatives techniques)

Organisation et encadrement de stages plongées jeunes Bio (au regard de ses prérogatives techniques)

-Participation au jury PB1 et PB2

### Les directives "module 1" de la Commission Nationale de Biologie :

Le questionnaire doit permettre d'évaluer de manière objective les connaissances jugées suffisantes pour se présenter au FB1

Le questionnaire est basé sur le hors-série Subaqua n°1, le guide du responsable de commission et du formateur en biologie subaquatique et le manuel à l'usage du guide de palanquée.

Le questionnaire comporte des questions sur 2 thèmes :

☺ L'environnement et la biologie subaquatiques

☺ L'organisation fédérale

#### Répartition

30 questions sur l'environnement et la biologie subaquatiques

15 questions sur l'organisation fédérale

#### Barème

Au moins 20 réponses correctes aux questions sur l'environnement et la biologie subaquatiques

Au moins 10 réponses correctes aux questions sur l'organisation fédérale

**Durée du test = 2 heures maximum**

## Week-end « Initial » BIO du 17-18 Décembre 2016

### Planning prévisionnel

	Samedi 17/12/16	Dimanche 18/12/15
matin	<p><b>09h30</b> Tour de table</p> <p><b>09h45</b> Réglementation (organisation et fonctionnement de la commission)</p> <p><b>Vers 11h00</b></p> <p>- "le carnet pédagogique FB1" - la "fiche de suivi" pour l'accès des FB1 actuels aux prérogatives du nouveau cursus FB1</p>	<p><b>09h00</b> Module pédagogique</p> <p>Préparation/présentation d'un exposé</p> <p>Utilisation des moyens de communication (*)</p>
<b>Déjeuner</b>	<b>Pique nique type "auberge espagnole"</b>	
Après midi	<p><b>14h00</b></p> <p>Présentation des travaux des stagiaires</p> <p>Recommandations</p>	<p><b>Vers 12h30</b> Marée basse <b>(BM 14h00 - coef 80)</b></p> <p>Les espèces dans leur milieu (1 FB2 avec 2-4 stagiaires FB1)</p>
	<p><b>Vers 17h00</b></p> <p>Différences "Bio 1 - Bio 2"</p>	<p><b>Vers 15h30</b> : Module 1 du FB1 (questionnaire)</p> <p><b>BILAN &amp; Perspectives (**)</b></p>
Diner	<b>Repas restaurant possible : 20 h00</b>	

(\*) Un cours comment ça marche ? Quelques règles pour construire un diaporama - comportement face au public

(\*\*) Item "Utilisation du matériel de laboratoire" : 2 WE Bio régionaux seront proposés entre janvier et mars 2017